



Réunion de la Commission de Concertation  
Vergadering van de Overlegcommissie

**mardi 07 octobre 2025 à 09:00**

## ORDRE DU JOUR - AGENDA

EXAMEN DES DOSSIERS :

BEOORDELING DOSSIERS :

N° Nr	H U	N° dossier Dossier nr	Demandeur Aanvrager	Situation du bien Ligging van het goed	E.P. O.O	Motifs Redenen
1.	09:00	PU/32128-25	Monsieur et Madame GODISIABOIS	Rue des Néfliers 28 agrandir et transformer une habitation unifamiliale en construisant un étage supplémentaire et en modifiant la toiture	X	dérogation à l'art.5 du titre I du RRU (hauteur de la façade avant) application de la prescription particulière 2.5.2° du PRAS (modifications des caractéristiques urbanistiques des constructions) Art. 126§11: MPP uniquement pour dérogation au volume, à l'implantation ou à l'esthétique des constructions dérogation à l'art.6 du titre I du RRU (toiture - hauteur) dérogation à l'art.6 du titre I du RRU (toiture - lucarnes)
2.	09:30	PU/32109-25	Monsieur et Madame MGHARI	Rue Middelbourg 108 transformer et agrandir une maison mitoyenne unifamiliale en modifiant l'aménagement intérieur et en agrandissant l'annexe arrière	X	application de l'art. 207 §3 du COBAT (bien à l'inventaire) Art. 126§11: MPP uniquement pour dérogation au volume, à l'implantation ou à l'esthétique des constructions dérogation à l'art.4 du titre I du RRU (profondeur de la construction) dérogation à l'art.6 du titre I du RRU (toiture - hauteur) application de la prescription générale 0.6. du PRAS (actes et travaux portant atteinte aux intérieurs d'îlots)

3.	09:50	PU/32115-25	Madame PENDEVILLE	Avenue de Visé 37 régulariser l'extension arrière et les espaces sous toiture d'une maison mitoyenne, aménager une nouvelle terrasse au rez-de-jardin avec reconstruction d'escalier entre le bel étage et le rez-de- jardin, réaménager la zone de recul et placer une serre de jardin en fond de parcelle	X	application de la prescription particulière 21. du PRAS (modification visible depuis les espaces publics) application de la prescription générale 0.6. du PRAS (actes et travaux portant atteinte aux intérieurs d'îlots) dérogation à l'art.6 du titre I du RRU (toiture - hauteur) dérogation à l'art.4 du titre I du RRU (profondeur de la construction)
4.	10:10	PU/32155-25	Monsieur et Madame BARETTE	Rue de l'Aronde 17 transformer la toiture à 3 pans en une toiture à 2 pans, aménager des combles en une chambre, une salle de bain et un bureau, mettre en place deux lucarnes et un escalier d'accès, isoler le pignon et régulariser la division de châssis en façade avant	X	dérogation à l'art.6 du titre I du RRU (toiture d'une construction mitoyenne) application de la prescription particulière 1.5.2° du PRAS (modifications des caractéristiques urbanistiques des constructions)
5.	10:30	PU/32151-25	Madame KROLL	Rue de l'Elan 40 réaliser l'extension d'un balcon au deuxième étage d'un immeuble à appartements avec l'accord des propriétaires des étages inférieurs contre un mitoyen aveugle	X	dérogation à l'art.6 du titre I du RRU (toiture d'une construction mitoyenne)
6.	10:45	PU/32136-25	Madame VANGHELUWE	Rue du Roitelet 38 rénovier et étendre une maison unifamiliale et créer un chien-assis en façade arrière	X	dérogation à l'art.6 du titre I du RRU (toiture - hauteur) dérogation à l'art.4 du titre I du RRU (profondeur de la construction) application de la prescription générale 0.6. du PRAS (actes et travaux portant atteinte aux intérieurs d'îlots)
7.	11:15	PU/32139-25	Monsieur DELHAYE	Rue Auguste Beernaert 41 transformer une maison unifamiliale mitoyenne avec modification des toitures et création de trois lucarnes	X	Art. 126§11 Dérogation à un PPAS dérogation à l'art.6 du titre I du RRU (toiture - lucarnes)

8.	11:35	PU/32148-25	Madame DE LAET	Avenue des Lucanes 32 rénover une maison unifamiliale, isoler la toiture, créer une lucarne dans le versant arrière et une extension en rez-de- chaussée côté jardin, aménager la zone de recul	X	dérogation à l'art.11 du titre I du RRU (aménagement de la zone de recul) dérogation à l'art.6 du titre I du RRU (toiture - hauteur) dérogation à l'art.4 du titre I du RRU (profondeur de la construction) application de la prescription générale 0.6. du PRAS (actes et travaux portant atteinte aux intérieurs d'îlots)
----	-------	-------------	-------------------	---	---	--

## PAUSE SANDWICHES : 12h00 – 12h45

9.	12:45	PU/32140-25	Madame MERTENS	Rue Gratès 66 régulariser une extension construite en façade arrière au rez-de-chaussée et au 1er étage, construire une extension du volume existant en façade arrière au deuxième étage, construire une verrière en façade arrière au niveau du rez-de-chaussée et aménager une terrasse	-	application de l'art. 207 §3 du COBAT (bien à l'inventaire)
10.	13:10	PU/32141-25	Madame GAUPIN	Avenue de Visé 99 régulariser la destination du n°101, les châssis à rue du n°101 et du n°99 ainsi que l'extension du n°101	X	application de la prescription particulière 21. du PRAS (modification visible depuis les espaces publics) application de la prescription générale 0.12. du PRAS (modification (totale ou partielle) de l'utilisation ou de la destination d'un logement ou démolition d'un logement)
11.	13:30	PU/31999-24	Monsieur DE BACKER	Rue des Sangliers 9 créer deux lucarnes, l'une dans le versant avant et l'autre dans le versant arrière de la toiture, remplacer la cheminée, construire une extension côté jardin et isoler la façade arrière	X	dérogation à l'art.4 du titre I du RRU (profondeur de la construction) application de la prescription générale 0.6. du PRAS (actes et travaux portant atteinte aux intérieurs d'îlots) dérogation à l'art.6 du titre I du RRU (toiture - hauteur)
12.	14:00	PU/32135-25	Monsieur VAN ESPEN	Rue de l'Abreuvoir 14 étendre et transformer l'immeuble : construire une annexe surmontée d'une terrasse, construire deux lucarnes, isoler les façades par l'extérieur et remplacer les châssis	<b>R E P O R T</b>	application de la prescription particulière 21. du PRAS (modification visible depuis les espaces publics) application de l'art. 6 du COBAT (Le Gouvernement ou les communes peuvent décider de toutes formes supplémentaires de publicité et de consultation)

## RÉUNIONS DE PROJET

1	PROJ/97/2025	Monsieur John OP DE BEECK	Av. Van Becelaere 141	transformation de l'immeuble en vue de créer de petits logements
---	--------------	---------------------------	-----------------------	--

14h30: pré-discussions

14h45: réunion de projet

2	PROJ/98/2025	Atelier d'architecture FORMa - Monsieur BANETON Alessandro	Rue Eigenhuis , 17	Démolir et reconstruire une maison unifamiliale
---	--------------	--	--------------------	---

15h15: pré-discussions

15h30: réunion de projet